

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 JUIN 1998

Compte rendu

L'Assemblée Communale s'est réunie le lundi 15 juin 1998 à 18 heures, sous la présidence de M. Robert SCHWINT, Maire.

Etaient présents : M. SCHWINT, M. MILLE, M. NOT, M. PINARD, M. HUMBERT, M. AUTARD, M. EDOUARD, M. NUNINGER, M. ANTONY, M. VUILLEMIN, M. FUSTER, M. BOICHON, M. BARETJE, M. RÉGNIER, M. JEANNEROT, M. THIRIET, M. MEUNIER, M. LAGRANGE, M. FOUSSERET, Mme TETU, M. JUSSIAUX, Mme BULTOT, M. ROIGNOT, Mme DUFAY, M. FERRÉOL, Mme GUINCHARD-KUNSTLER, M. TISSOT, M. GIRARD, Mme MAISIERES, M. JEANNIARD, M. LOYAT, M. DAHOUI, M. SANTI, Mme CUENIN, Mlle ZILLI, M. HAGOPIAN, M. VOUILLOT, M. SANCHEZ, Mlle GEIGER, M. POMEZ, M. VENTARD, M. JACQUEMIN, M. GRAPPIN, M. DUVERGET, M. SALOMON, M. TABOURNOT, Mme WEINMAN, M. RENOUD-GRAPPIN, M. BONNET, M. SENNERICH, Mme MONTEL.

Absents : M. RUEFF, M. CHRISTELLE, M. DUMONT, M. THIRODE.

Secrétaire : M. VENTARD.

Procuration de vote :

Mandants : M. RUEFF, M. DUMONT, M. THIRODE.

Mandataires : M. DAHOUI, M. LOYAT, M. BONNET.

* * * * *

* * *

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

1 - Comptabilité :

a) Exercice 1997 :

a.) Compte Administratif

A la majorité (2 Conseillers ayant voté contre et 9 s'étant abstenus), le Conseil Municipal, sous la présidence de M. MILLE, a approuvé le compte

administratif de l'exercice 1997 dont les résultats de clôture s'établissent comme suit :

	Résultat section investissement	Résultat section fonctionnement	Résultats globaux
Budget Principal	- 135 523 768,32	196 146 341,26	60 622 572,94
Budget Eaux	- 3 898 492,98	12 571 026,20	8 672 533,22
Budget Assainissement	7 580 312,69	19 727 762,91	27 308 075,60
Budget SSADPA	233 023,94	3 061,34	236 085,28
Budget Forêts Communales	303 429,52	499 356,48	802 786,00
Totaux	- 131 305 495,15	228 947 548,19	97 642 053,04

a₂) Compte de gestion du Trésorier Principal de Besançon Municipale

Approuvé à l'unanimité.

b) Exercice 1998 - Budget Principal - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1997

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une partie de l'excédent disponible de l'exercice 1997 aux opérations suivantes :

- 135 523 768,32 F à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 1997

- 1 803 875,99 F à la réaffectation du reliquat du versement transport encaissé en 1997.

Compte tenu des reprises précitées, l'excédent de fonctionnement du budget principal disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 43 818 696,95 F.

2 - Budget Annexe du Service des Eaux - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1997 en application de la nomenclature M49

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'affecter au BS de l'exercice courant du Service des Eaux une partie de l'excédent à la couverture des opérations suivantes :

- autofinancement complémentaire du programme d'investissement 1997 :
6 200 000 F

L'excédent d'exploitation 1997 restant à affecter se monte à 6 371 026,60 F.

3 - Budget Annexe du Service de l'Assainissement - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1997 en application de la nomenclature M49

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'affecter au BS de l'exercice courant du Service de l'Assainissement une partie de l'excédent à la couverture des opérations suivantes :

- autofinancement complémentaire du programme d'investissement 1997 :
7 310 000 F
- autofinancement complémentaire à hauteur de 4 080 500 F du programme de travaux 1998 :
 - . travaux neufs sur réseaux 1 500 000 F
 - . dérivation échangeur Planoise 500 000 F
 - . équipement des décenseurs d'orage 500 000 F
 - . travaux neufs station d'épuration 1 580 500 F

A l'issue de ces affectations, l'excédent d'exploitation disponible du Service Assainissement pour une affectation ultérieure s'élève à 8 337 262,91 F.

4 - Budget Annexe des Forêts - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1997

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement disponible, soit 499 056,48 F, à la couverture du programme d'investissement de 1997.

5 - Exercice 1997 - Rapports d'activités des services délégués :

a) Casino Municipal

L'Assemblée Communale, à l'unanimité, a adopté ce rapport.

b) Stationnement (hors parking des Remparts Dérasés)

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le bilan qui lui a été présenté.

b₂) Stationnement et Fourrière - Régularisation des avances versées au délégataire

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

a) a adopté le bilan 1997 du stationnement payant et fourrière municipale qui s'établit ainsi :

Stationnement payant sur voirie

	Budget 1997	Réalisé 1997	Ecart R97- B97
Achats	64 000,00	23 540,42	- 40 459,58
Services extérieurs	179 000,00	96 772,18	- 82 227,82
Autres services extérieurs	529 300,00	316 050,86	- 213 249,14
Frais de personnel	544 200,00	809 099,63	264 899,63
Impôts et taxes	22 400,00	32 159,00	9 759,00
Frais financiers		116,54	116,54
Total charges d'exploitation	1 338 900,00	1 277 738,63	- 61 161,37
Produits divers	2,90	58 205,23	58 202,33
Charges nettes HT	1 338 897,10	1 219 533,40	- 119 363,70
Charges nettes TTC	1 614 709,95	1 470 757,28	- 143 952,67

Parc Mairie

	Budget 1997	Réalisé 1997	Ecart R97- B97
Achats	223 000,00	251 956,17	28 956,17
Services extérieurs	378 600,00	443 698,07	65 098,07
Autres services extérieurs	236 200,00	206 858,12	- 29 341,88
Frais de personnel	910 400,00	1 104 430,87	194 030,87
Impôts et taxes	32 850,00	27 230,00	- 5 620,00
Frais financiers	4 000,00		- 4 000,00
Total charges d'exploitation	1 785 050,00	2 034 173,23	249 123,23
Produits divers		18 566,88	18 566,88
Charges HT	1 785 050,00	2 015 606,35	230 556,35
Charges nettes TTC	2 152 770,30	2 430 821,26	278 050,96

Parc Cusenier

	Budget 1997	Réalisé 1997	Ecart R97-B97
Achats	22 400,00	24 143,87	1 743,87
Services extérieurs	103 000,00	103 598,55	598,55
Autres services extérieurs	32 000,00	28 725,42	- 3 274,58
Frais de personnel			
Impôts et taxes			
Frais financiers	1 500,00		- 1 500,00
Total charges d'exploitation	158 900,00	156 467,84	- 2 432,16
Produits divers	0,07	600,47	600,40
Charges nettes HT	158 899,93	155 867,37	- 3 032,56
Charges nettes TTC	191 633,31	187 976,05	- 3 657,26

Parc Saint-Paul

	Budget 1997	Réalisé 1997	Ecart R97-B97
Achats	32 600,00	26 799,70	- 5 800,30
Services extérieurs	145 000,00	198 432,05	53 432,05
Autres services extérieurs	44 500,00	96 128,35	51 628,35
Frais de personnel			
Impôts et taxes			
Frais financiers	2 500,00		- 2 500,00
Total charges d'exploitation	224 600,00	321 360,10	96 760,10
Produits divers	0,02	97 375,75	97 375,73
Charges nettes HT	224 599,98	223 984,35	- 615,63
Charges nettes TTC	270 867,58	270 125,13	- 742,45

Parc Allende

	Budget 1997	Réalisé 1997	Ecart R97-B97
Achats	57 000,00	71 412,45	14 412,45
Services extérieurs	67 000,00	97 933,04	30 933,04
Autres services extérieurs	61 100,00	61 980,09	880,09
Frais de personnel	535 000,00	298 081,00	- 263 919,00
Impôts et taxes	7 300,00	6 463,00	- 837,00
Frais financiers			
Total charges d'exploitation	727 400,00	535 869,58	- 191 530,42
Produits divers	0,01	2 979,52	2 979,51
Charges nettes HT	727 399,99	532 890,06	- 194 509,93
Charges nettes TTC	877 244,37	642 665,41	- 234 578,96

Fourrière

	Budget 1997	Réalisé 1997	Ecart R97-B97
Achats	36 000,00	51 194,09	15 194,09
Services extérieurs	270 500,00	410 908,72	140 408,72
Autres services extérieurs	74 900,00	94 622,38	19 722,38
Frais de personnel	538 000,00	415 325,50	- 122 674,50
Impôts et taxes	12 950,00	14 379,00	1 429,00
Frais financiers	4 000,00		- 4 000,00
Total charges d'exploitation	936 350,00	986 429,69	50 079,69
Produits divers	- 84,49	12 071,22	12 155,71
Charges nettes HT	936 434,49	974 358,47	37 923,98
Charges nettes TTC	1 129 339,99	1 175 076,31	45 736,32

b) a décidé :

1) le reversement par le délégataire à la Ville du trop-versé sur les avances consenties par celle-ci :

- . pour le stationnement sur voirie, soit un montant de 143 952,67 F
- . pour le parking Cusenier, soit 3 032,56 F HT
- . pour le parking Saint-Paul, soit 615,63 F HT
- . pour le parking Allende, soit 194 509,93 F HT.

2) le reversement par la Ville au délégataire d'un complément par rapport aux avances prévisionnelles pour :

- le parking Mairie, soit 230 556,35 F HT

- la fourrière, soit 45 736,32 F.

c) Stationnement - Parking des Remparts Dérasés

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le rapport d'exploitation de ce parking par GTM, filiale de la Société des Parkings MATIGNON-MARIGNY.

d) Transports Urbains

d₁) Rapport sur l'exercice 1997

A l'unanimité moins 5 abstentions, le Conseil Municipal a adopté ce rapport.

d₂) Bilan du compte transport - Encaissement par la Ville du trop-versé sur avances au délégataire

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le bilan 1997 du compte transport qui s'établit comme suit :

Prestations	Prévisions	Réalisations	Ecarts
Recettes services réguliers	43 887 000,00	43 619 135,14	- 267 864,86
Subventionnées	3 571 000,00	3 992 033,18	421 033,18
Spéciaux et occasionnels	1 020 000,00	1 002 524,47	- 17 475,53
Sous-total produits de trafic	48 478 000,00	48 613 692,79	135 692,79
Publicité	1 458 000,00	1 566 764,65	108 764,65
Recettes diverses	2 601 000,00	2 755 350,59	154 350,59
Produits financiers	630 000,00	620 640,80	- 9 359,20
Recettes hors exploitation	500 000,00	798 370,53	298 370,53
Compensations	4 297 000,00	4 292 413,28	- 4 586,72
Sous-total produits annexes	9 486 000,00	10 033 539,85	547 539,85
Total des produits	67 964 000,00	58 647 232,64	683 232,64
Frais de personnel	89 850 000,00	88 156 900,53	- 1 693 099,47
Energie de traction	9 621 000,00	9 131 315,95	- 489 684,05
Fournitures entretien	7 050 000,00	7 090 964,49	40 964,49
Affrètement	340 000,00	434 112,76	94 112,76
Assurances tiers	1 880 000,00	1 776 858,93	- 103 141,07
Charges diverses de gestion	7 086 000,00	7 108 833,15	22 833,15
Impôts et taxes	4 600 000,00	4 307 901,18	- 292 098,82
Charges exceptionnelles		10 796,82	10 796,82
Amortissement CTB	800 000,00	630 243,49	- 169 756,51
Total des charges	121 227 000,00	118 647 927,30	- 2 579 072,70
Réduction budget	- 427 000,04		427 000,04
Solde débiteur	62 835 999,96	60 000 694,66	- 2 835 305,30
TVA	4 272 000,00	4 079 406,38	- 192 593,62
Total	67 107 999,96	64 080 101,04	- 3 027 898,92

Le trop-versé de 3 010 254,80 F sera reversé à la collectivité par le délégataire.

d₃) Emploi du reliquat du versement-transport

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une somme de 1 803 875,99 F à l'acquisition et l'équipement de matériel de transport.

e) Chauffage urbain de Planoise

A l'unanimité, l'Assemblée Communale a adopté le rapport de la gestion 1997 du service public du chauffage urbain par la Société SECIP, filiale d'ELYO.

f) Abattoir des Tilleroyes

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le rapport sur la gestion 1997 de l'abattoir des Tilleroyes par la SA SICA-GAB.

g) Crématorium - Service Extérieur des Pompes Funèbres

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le rapport sur la gestion 1997 du crématorium et du Service Extérieur des Pompes Funèbres par la Société des Pompes Funèbres Générales (PFG).

h) Réseau câblé

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le rapport sur la gestion 1997 de ce service par la Société Comtoise de Vidéo-Communication, filiale du groupe Lyonnaise des Eaux.

i) Exercice 1997 - Rapports d'activités des services délégués - Pépinières d'entreprises

i₁) Rue Violet

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le rapport 1997 sur la gestion de la pépinière d'entreprises rue Violet par l'Association «Rive Boutique de Gestion».

i₂) Palente

A l'unanimité moins une abstention, le Conseil Municipal a adopté le rapport 1997 sur la gestion de la pépinière de Palente par la SA IEN.

j) Opéra - Théâtre Municipal - Bilan d'exécution du contrat en cours

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le rapport d'activité de la saison 1996/1997 et le bilan d'exécution du contrat passé avec Didier BRUNEL pour les saisons 1995-1996 / 1996-1997 / 1997-1998.

k) Centre Equestre Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la gestion 1997 du Centre Equestre Municipal par l'Etrier Bisontin.

6 - Exercice 1997 - Rapport d'activité des services exploités en régie :

a) Service public des Eaux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport établi conformément à la loi n° 95.101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et qui donne une information détaillée sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

b) Service public de l'Assainissement

A l'unanimité, le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport établi conformément à la loi n° 95.101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement et qui donne une information détaillée sur le prix et la qualité du service public de l'Assainissement.

7 - Développement commercial de la Place Cassin - Opérations d'aménagement de grandes surfaces et d'un restaurant - Bilans de l'exercice 1997 - Prévisions financières pour 1998

A l'unanimité, le Conseil Municipal a :

- approuvé les comptes d'exploitation de l'exercice 1997 pour les opérations d'aménagement de grandes surfaces et du restaurant Place Cassin, confiées à la SAIEMB,

- autorisé l'encaissement d'une recette de 382 352,21 F TTC résultant du décompte d'exploitation des grandes surfaces en 1997 et correspondant à un trop-versé à la SAIEMB sur avances,

- autorisé l'inscription au BS d'un crédit de 379 000 F correspondant à la participation complémentaire à verser au titre de l'exercice 1997 pour l'exploitation du restaurant, soit 378 724,80 F TTC,

- approuvé le bilan définitif de l'investissement sur le point de vente n° 2 qui s'établit à 4 085 940 F HT pour une prévision de 4 100 000 F HT et autorisé l'imputation à la SAIEMB d'une rémunération de maîtrise d'oeuvre pour 143 458,99 F,

- décidé de modifier ainsi les modalités de versement des participations à l'équilibre de ces opérations : à compter du 1^{er} juillet 1998 et pour les exercices suivants, deux termes de versement correspondant à chacun des semestres de l'année sont établis, sur la base des dépenses prévisionnelles de ces périodes et dans la limite des crédits ouverts au budget de la Ville. La délibération du Conseil Municipal du 22 septembre 1997 portant sur cette question est modifiée en conséquence.

La séance est levée à 20 heures 25.

Hôtel de Ville, le 16 juin 1998
Le Maire,
Robert SCHWINT.

Affiché, conformément à la loi,
Le 17 juin 1998
Pour le Maire,
L'Adjoint,